CANOPEA
l'environnement en réseau

RAPPORT D'ACTIVITÉ CANOPEA 2022

15 MAI 2023

1 - COMITÉ DE GOUVERNANCE

En 2022, les projets qui ont principalement occupé le comité de gouvernance de Canopea sont :

- la poursuite du travail de diversification visant à rechercher de nouvelles sources de financement (marchés publics, appels d'offre, partenariats) complémentairement aux subventions et conventions dont bénéficie Canopea de la part des autorités publiques ;
- le processus qui a conduit au changement de nom de la Fédération avec l'implémentation de l'identité visuelle et la communication y afférente ;
- la poursuite de la dynamisation du rôle de Fédération. Cela s'est traduit de différentes manières : à travers le suivi de certains dossiers politiques et le renforcement des services à la disposition des associations membres mais aussi à l'occasion des réunions associatives.
    - au niveau politique, un travail très conséquent fut mené conjointement avec le Réseau IDée dans le cadre de la modification du cadre légal relatif à la reconnaissance et au financement des associations environnementales. Un groupe de travail avec des associations membres fut créé pour alimenter les nombreuses interactions qui se sont déroulées avec l'Administration et le Cabinet de la Ministre Tellier ;
    - au niveau de la dynamisation des services à l'attention des membres, outre les services récurrents tels que la représentation du secteur associatif environnemental au niveau du plaidoyer ou encore le service juridique, de nouveaux services furent développés tels que :
        - mise en place de la plateforme Koalect qui permet aux associations de faire des appels aux dons pour financer leurs projets ;

        - capsules vidéo de présentation des associations ;
        - valorisation des évènements organisés par les associations membres via les outils de communication de Canopea et ses réseaux sociaux ;
        - collaborations et partenariats sur des appels à projets ;
        - mise à disposition des salles de Canopea ;
        - actions de mobilisation menées avec les associations membres.

Dans le but de renforcer le lien entre Canopea et ses membres, des rencontres individuelles sont en cours avec toutes les associations membres de la Fédération.

2 - COMMUNICATION

2.1 CHANGEMENT D'IDENTITÉ : IEW DEVIENT CANOPEA

2022 a été une année de changement pour la Fédération, la transformation d'IEW vers Canopea fut l'un des plus gros chantiers pour l'équipe de communication. Un travail en 4 temps :

1) les brainstormings autour du nouveau nom,
2) la recherche graphique,
3) le déploiement des nouveaux outils de communication (print et web),
4) la stratégie de communication.

Une nouvelle stratégie de communication est développée, soucieuse d'un élargissement de l'action de la Fédération vers un mouvement environnemental touchant un public plus large.

2.2 PLATEFORME DE RÉCOLTE DE FONDS : SOUTENIR.CANOPEA.BE

En deuxième partie d'année, Canopea a lancé un tout nouvel outil de collecte de fonds. Une plateforme qui permet des récoltes de fonds aux fins de réaliser :

- les projets des associations membres,
- des actions de mobilisation,
- les projets thématiques de Canopea.

Pour les associations membres, c'est l'occasion de faire financer leurs propres projets mais aussi d'offrir une plus grande visibilité à ces mêmes projets grâce aux différents canaux de diffusion de Canopea.

Au-delà des projets des associations, Canopea souhaite apporter un soutien au financement des actions de mobilisation ; la plateforme est ainsi ouverte à toutes les associations et collectifs qui portent des projets environnementaux. Il est également possible d'avoir un accompagnement à la mise en place de la campagne de récolte pour les porteurs de ces actions.

2.3 PORTRAITS D'ASSOCIATIONS

Dans le cadre de services rendus à nos membres, l'équipe de communication de Canopea réalise des capsules vidéo de quelques minutes présentant chacun des membres de Canopea.

Celles-ci sont postées sur les réseaux sociaux afin de promouvoir et visibiliser les asbl et sont disponible pour celles-ci pour leur propre usage.

https://youtube.com/playlist?list=PLK-MKRCRc0Hv-zAF3cmwSRZ-NN0Ogk2RzI

3 - MOBILISATION

3.1 JOURNÉE INTERNATIONALE DES LUTTES PAYSANNES 15 AVRIL 2022 : CONTRE L'ACCAPAREMENT DES TERRES PAR COLRUYT

Canopea et le Résap (Réseau de Soutien à l'Agriculture Paysannes) ont organisé une mobilisation à Hal contre l'accaparement des terres agricoles par Colruyt.

Environ 150 agriculteur·rice·s flamand·e·s et wallon·ne·s ont manifesté avec Canopea à Hal contre la chaîne de supermarchés et sa stratégie d'achat de terres agricoles menaçant la petite paysannerie et la transition agroécologique.

3.2 MARCHE CLIMAT, 23 OCTOBRE 2022

Canopea était présente et impliquée dans la mobilisation de la Marche Climat laquelle, cette année, faisait un focus sur la question de logement et d'alimentation et agriculture.

Un départ groupé de Namur était organisé avec différents associations et citoyen·ne·s pour rejoindre la Marche Climat et le bloc Alimentation et Agriculture.

4 - SERVICE JURIDIQUE

Le service juridique de Canopea poursuit ses activités récurrentes de soutien et d'appui au Comité de gouvernance et aux chargé·e·s de mission. Dans le cadre des services de Fédération proposés aux membres, le service juridique répond également aux sollicitations des associations membres.

En 2022, un travail conséquent fut par ailleurs réalisé sur deux réformes importantes pour le secteur associatif environnemental à savoir :

- la modification du décret de reconnaissance et de subventionnement des associations environnementales souhaité par le Gouvernement. Ce travail fut mené en collaboration avec le Réseau IDée et a consisté en, d'une part, la mise en place d'un groupe de travail avec des associations environnementales rassemblant nos associations afin d'adopter une position pour le secteur et, d'autre part, plusieurs rencontres avec l'Administration et/ou le Cabinet ;
- la réforme du permis d'environnement.

Enfin, un travail spécifique fut mené au niveau juridique et administratif suite au changement de nom et au déménagement de la Fédération.

5 - ÉDUCATION PERMANENTE

En 2022, Canopea a réalisé 361h30 d'éducation permanente, qui nous ont permis de toucher plus de 5000 participant·e·s. En voici quelques exemples.

5.1 ATELIERS SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Partant de chiffres réels, un état des lieux de la situation et du potentiel énergétique en Wallonie a été présenté aux participant·e·s afin de leur permettre de développer un regard critique sur les consommations d'énergie, les productions (et importations) actuelles et futures. Les participant·e·s ont été invité·e·s à proposer des actions permettant de diminuer les consommations d'énergie, réparties en deux catégories : efficacité énergétique et sobriété. L'efficacité énergétique a été illustrée par l'électrification du chauffage et de la mobilité en apportant un regard réaliste sur les limites matérielles et les effets rebonds observés à la suite de nombreuses améliorations technologiques. Le concept de sobriété fut discuté avec les participant·e·s et développé selon différents axes (organisation, mutualisation, dimensionnement, usage modéré et renoncement).

En sous-groupes, les participant·e·s ont été invité·e·s à proposer un ou deux exemples de sobriété par catégorie, puis à réaliser différents scenarios de mix énergétiques (100 % photovoltaïque, 100 % éolien, 100 % d'importation, etc.) afin de prendre conscience de la complémentarité des sources d'énergies renouvelables, de la nécessité de diminuer nos consommations par l'efficacité énergétique et la sobriété et de l'importance de l'interconnexion au niveau européen pour assurer une résilience et un apport durable en

énergies renouvelables. Enfin, les participant·e·s ont été invité·e·s à proposer des pistes de solution pour résoudre les potentiels problèmes d'intermittence.

L'évaluation a été réalisée avec les participant·e·s au moyen d'un débat mouvant réalisé avant et après l'activité, afin d'évaluer l'évolution de leur positionnement.

Cette activité a été répliquée 7 fois dans divers lieux pour un total de 155 participant·e·s.

5.2 BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Différentes formations ont été organisées à destination des communes et autres acteurs locaux de la biodiversité sur les thématiques suivantes : développement durable, biodiversité dans le bâti, gestion des milieux naturels, outils de sensibilisation à la biodiversité, aménagement du territoire et biodiversité.

Nous avons ainsi totalisé 91 heures de formation et touché 219 personnes. Les échanges avec les acteurs locaux nous ont permis d'alimenter notre réflexion pour l'élaboration d'un projet de formation « Adaptation territoriale » à destination des communes dans le cadre du plan de relance.

5.3 OCCUPONS LE TERRAIN

Ménager notre territoire est essentiel pour garantir notre résilience face au dérèglement climatique et à la multiplication des phénomènes extrêmes. Conscient·e·s de ces enjeux, de plus en plus de citoyen·ne·s se mobilisent pour préserver leur environnement de l'urbanisation effrénée, mais se retrouvent souvent démuni·e·s face à la complexité des procédures et au lobbying des promoteurs immobiliers. Canopea reçoit ainsi de nombreuses demandes par mail de citoyen·ne·s qui demandent des conseils pour se mobiliser localement contre des projets inadaptés, imposés et nuisibles. Vu le nombre croissant de sollicitations et l'ampleur des enjeux environnementaux liés à l'aménagement du territoire, il faisait sens pour nous de rejoindre la coordination du réseau *« Occupons le terrain »*, visant à fédérer les mobilisations citoyennes pour la préservation des territoires et des biens communs. Nous avons donc rejoint le « *Groupe de Pilotage* » du réseau et pris en charge la coordination du Groupe de travail « *Liens* ».

Nous avons organisé une conférence à Namur afin de faire connaître le réseau Occupons le terrain et de présenter le *Manuel de Résistance* qui reprend les différentes étapes des luttes contre les projets inadaptés, imposés et nuisibles. Cette conférence a été suivie d'une longue discussion au cours de laquelle nous avons répondu aux nombreuses questions des citoyens et citoyennes pour les aider à faire valoir leurs droits à l'information et à la participation en matière d'environnement et d'urbanisme. Plusieurs exemplaires du manuel ont été distribués pour permettre à ceux et celles qui le souhaitaient d'approfondir le sujet.

Afin de diversifier nos publics et de dépasser le milieu des personnes déjà convaincues, nous avons réalisé diverses animations lors du festival Esperanzah ! dont la thématique de la campagne 2022 était « *Occupons le terrain* ». Nous avons ainsi aménagé un très grand stand sous forme de « *zone à défendre* » comprenant plusieurs espaces d'animation. Le design du stand et les différentes animations ont été co-construits avec 25 volontaires issu·e·s de différents collectifs, qui ont également participé à l'animation sur place.

Nous avons également animé des débats lors de festival Namur Demain et lors d'une rencontre organisée par le journal Médor à Louvain-la-Neuve.

6 - ÉNERGIE - CLIMAT

6.1 UN PLAN CLIMAT COHÉRENT AVEC L'ACCORD DE PARIS

Fin 2022, le Gouvernement a adopté en première lecture un projet de PACE -55 %. Canopea a notamment publié des recommandations de mesures pour atteindre cet objectif de réduction d'émissions, et présenté ces mesures à divers acteur·rice·s, notamment politiques. Via de multiples réunions ou rencontres avec l'Administration et les Cabinets ministériels, ainsi que des communications publiques et de contenu, Canopea a nourri le débat politique et public sur les mesures à prendre pour atteindre l'objectif de 55 % de réduction de GES fixé par le Gouvernement.

Canopea a particulièrement développé l'importance des mesures de réduction de la consommation d'énergie liées à nos habitudes organisationnelles et

schémas comportementaux, organisant notamment un événement public à Namur et une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux.

6.2 ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

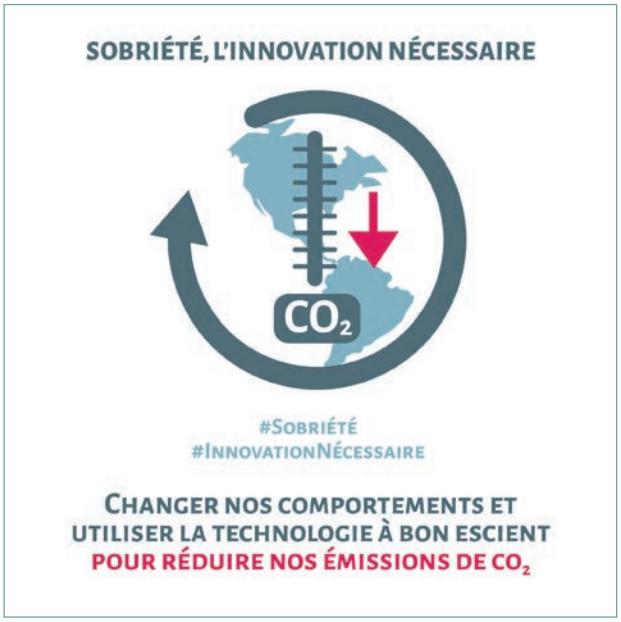

En 2022, Canopea a œuvré à porter la voix de ses membres et de l'environnement dans de nombreux débats qui ont émaillé l'année sur la transition énergétique.

La crise sur les prix de l'énergie a projeté la thématique au premier plan donnant lieu à de nombreuses réactions et a vu l'émergence d'un débat sur le prix de l'énergie et de plusieurs réformes en vue de diminuer la facture des ménages et des PMEs. Via plusieurs publications et la participation à des événements publics notamment avec Test achat, à la CREG ou encore des interventions notamment via les réseaux sociaux ou dans différentes plateformes (RWADE, syndicat, Test Achats), Canopea a défendu la nécessité de maintenir au maximum un signal prix environnemental dans le contexte de crise sur les prix de l'énergie notamment via des réactions presse notamment sur la nécessité de gérer les fluctuations grandissantes de prix et ce, dès le tout début de la crise. Nous avons également rappelé l'importance de la baisse des consommations énergie dans les médias.

Citons d'autres dossiers clé de 2022 dans lesquels Canopea est intervenue :

- la méthodologie tarifaire et le plan tarifaire 2024 a été renégocié dans le cadre d'un processus de consultation officiel et officieux lancé par le régulateur. Canopea a produit un positionnement et, sur cette base, procédé à de nombreux contacts informels et formels ;
- la ligne à haute tension Boucle du Hainaut a donné lieu à d'intenses débats et à la formation d'une opposition citoyenne structurée autour de Revolt ;
- Canopea est aussi intervenue dans le cadre de la mise à jour de la PAX eolienica publiant et coordonnant une position sur le dossier avec plusieurs membres ;
- Canopea a coordonné une nouvelle position sur les conditions au développement de l'agrivoltaïsme ;
- à partir de mars 2022, l'augmentation importante des factures d'énergie à la suite d'augmentations conjoncturelles des prix de gros sur le marché international de l'énergie a entraîné plusieurs réunions de concertation (CWAPE) auxquelles Canopea a participé. Dès mars, Canopea fut très active sur les réseaux sociaux ou sur son site notamment pour relayer l'appel à utiliser les leviers de l'efficacité énergétique ;
- en partenariat avec le magazine Imagine, Canopea, Greenpeace, Énergie Commune et la Coalition Climat ont lancé en novembre 2022 une enquête, coordonnée par Dedicated Research, sur la relation entre les Belges et le climat/la crise énergétique.

6.3 ENCLENCHER LA VAGUE DE RÉNOVATION ET TRAVAILLER SUR LA STRUCTURE DES LOGEMENTS

Canopea s'est principalement inscrite dans une logique d'accompagnement des autorités dans la mise en œuvre de la stratégie rénovation. Principalement en 2022, nous avons réagi et suivi 3 dossiers politiques clé :

- la mise en place de l'Alliance emploi rénovation ;
- la nécessité d'intégrer un axe obligatoire à la rénovation sur lequel nous avons engrangé une victoire, le PACE intégrant pour la première fois un agenda d'obligation de rénovation ;
- les options pour le développement d'un chauffage résidentiel durable.

Nous avons également cherché à mettre l'accent sur certaines thématiques qui, soit par leur difficulté d'implémentation (obligation de rénovation), soit par leur

peu de relais chez les autres stakeholders (division de logement), requiert, selon notre analyse, un soutien de Canopea.

En mars 2022, Canopea, conjointement avec l'UWE, l'UCM et le banc syndical, a publié un appel à recentrer le plan de relance de la Wallonie autour de 4 programmes d'action prioritaire. Cette négociation a poussé Canopea à défendre et obtenir que l'ensemble des mesures liées à la rénovation du plan de relance soient reprises comme prioritaire. Le Gouvernement a mis en place des groupes de travail par projet prioritaire au plan de relance notamment pour améliorer la gouvernance et assurer le suivi.

6.4 UNE INDUSTRIE VÉRITABLEMENT DÉCARBONÉE

Canopea travaille sur cette question en lien avec ses homologues du nord du pays, où se situe une majorité de l'activité industrielle nationale. Nous avons également entamé un travail d'échange et de renforcement avec les syndicats concernant les secteurs industriels les plus émetteurs en CO_2 (ciment notamment) et les questions de transition juste y liées.

Canopea a mené une première analyse approfondie en vue de contribuer à la définition d'une vision pour une industrie wallonne durable en 2050. D'une part, cette analyse s'est amorcée avec la consultation publique d'évaluation des accords de branche de 2ème génération (AdB2), qui a abouti à un positionnement, présenté à plusieurs parlementaires et acteurs de la société civile.

De plus, Canopea travaille énormément avec les syndicats sur cette question. Canopea a notamment réalisé plusieurs présentations sur la transition industrielle et bas carbone, notamment dans le secteur cimentier.

7 - RURALITÉ - NATURE

7.1 C'DURABLE

L'objectif est de créer un score environnemental à destination des élevages bovins wallons. Notre recherche a mis en évidence quatre outils, permettant de quantifier l'impact sur 4 composantes de la durabilité : la biodiversité, le bien-être animal, la résilience économique et l'émission des gaz à effet de serre.

Nous avons abouti à un référentiel de durabilité quantitatif, robuste scientifiquement et facilement utilisable sur le terrain.

Ce référentiel a été validé en collaboration avec les agriculteur·rice·s. Il est maintenant utilisé pour réaliser des diagnostics environnementaux par la FUGEA.

Parallèlement, nous avons développé une charte graphique et un site internet (www.c-durable.be) reprenant les résultats des diagnostics en ferme et la présentation du score environnemental.

7.2 ASSISES DE LA FORÊT

Canopea a organisé une rencontre associative en avril 2022 afin de recueillir les avis de ses membres pour rédiger une vision commune à défendre lors du processus de concertation des Assises. Ce processus a débuté en mai et s'est terminé début 2023. De nombreuses réunions et rencontres ont eu lieu jusque fin juin 2022 avec les 63 parties prenantes et le bureau Winch Project, sélectionné pour assurer la coordination de ces concertations. Ensuite, 15 représentant·e·s, dont Canopea, ont continué les discussions en 2023 pour aboutir à 74 résolutions pour l'élaboration du Programme Forestier Régional.

En parallèle du processus des Assises, Canopea s'est investie dans la revalorisation du débardage à cheval, en mettant en exergue les atouts environnementaux de cette pratique, notamment la préservation de la structure des sols forestiers. Suite à ce travail de fond, une analyse sur l'état des lieux de la filière et les pistes de solution est actuellement menée, étude dans laquelle Canopea est actuellement impliquée. Une démonstration du travail du cheval en forêt a également été organisée pour les acteurs de la filière bois.

7.3 COLLECTIF « STOP DÉRIVES CHASSE »

La plateforme « *Stop aux Dérives de la Chasse* » a continué son travail de sensibilisation et de plaidoyer pour une révision de la loi sur la chasse en organisant une rencontre des associations membres, un colloque sur les dérives de la chasse et en lançant une pétition sur le site du Parlement wallon en vue d'obtenir une audition. Cette pétition a dépassé les 1000 signa-

tures nécessaires en 2 semaines seulement et est à ce jour la pétition ayant obtenu le plus de signatures sur le site du Parlement (plus de 1400). Monsieur Marc Dufrêne fut désigné pour représenter le Collectif lors de l'audition au Parlement wallon qui s'est déroulée le 4 octobre 2022. Un débat entre parlementaires et des conclusions avec des nouveaux objectifs ont été définis par le Parlement.

7.4 COALITION BIODIVERSITÉ

Au niveau biodiversité, des réunions régulières avec les membres de la Coalition Biodiversité ont été organisées tout au long du premier semestre. En parallèle, des réunions avec les différent·e·s décideur·euse·s et l'Administration ont été organisées pour présenter la Coalition Biodiversité et les recommandations, et par la suite pour faire le point sur l'état d'avancement de différents projets (réforme de la LCN, Stratégie Biodiversité 360°, Pledge pour la Stratégie Biodiversité européenne, le réseau écologique, etc.).

Une rencontre associative fut organisée afin de pouvoir élaborer l'avis de Canopea et de ses membres sur la Stratégie Biodiversité 360°, à la demande de Madame la Ministre Céline Tellier.

Canopea est également intervenue sur différents cas locaux d'atteintes à la biodiversité qui nous semblaient emblématiques.

7.5 IMPAACTE

Le début de l'année fut marqué par la sortie du Plan Stratégique wallon pour la PAC 2023-2027. D'abord, une note au Gouvernement et ensuite le Plan complet. Le travail d'analyse et de plaidoyer s'est poursuivi entre ces deux étapes. Un avis officiel fut remis avant envoi à la Commission sur sollicitation du Ministre de l'Agriculture. Le travail de plaidoyer s'est poursuivi ensuite au niveau européen.

Des réactions ont été rédigées dans divers canaux : site Canopea, RwDR, etc.

Canopea a refondu complètement le site d'impaACTe pour lui donner un look plus actuel et faciliter la navigation. La coalition impaACTe s'est mobilisée pour encourager une participation élargie à l'enquête publique de la Région wallonne lancée en juin. Grâce au contenu, à la réflexion et la mise en place d'une page pratique sur le site de la plateforme et la campagne de mobilisation, 1500 participant·e·s ont été recensé·e·s par le SPW qui a souligné un succès inhabituel à ce type d'enquête.

Le Plan Stratégique PAC wallon a commencé d'être décliné en arrêtés d'exécution. ImpaACTe a soutenu certains acteurs, tel que l'UNAB, dans la rédaction-révision de ceux-ci. Plusieurs réponses à des sollicitations concernant le bilan du processus d'élaboration des premiers plans stratégiques nationaux ont été assurées.

7.6 CRIM-BIODIV

Le projet Crim-Biodiv, financé par Belspo, et mené en partenariat avec l'Institut National de Criminologie et de Criminalistique (INCC) s'est poursuivi en 2022. Il s'agit d'un projet de recherche interdisciplinaire alliant des chercheur·euse·s en science de la vie et des chercheur·euse·s en criminologie, qui traitent la question des atteintes à la biodiversité.

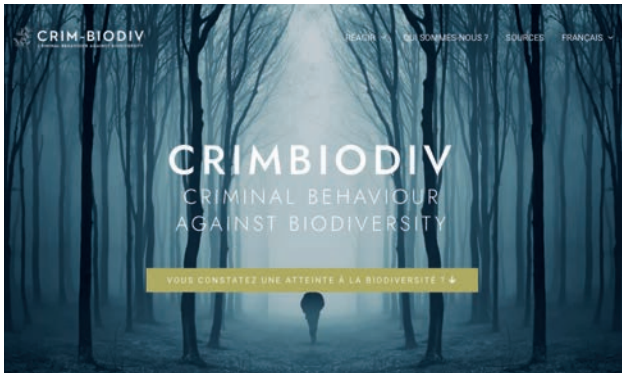

8 - TERRITOIRE - RESSOURCES

8.1 DOSSIER EP « QUESTIONS IMPERTINENTES SUR LES PESTICIDES DANS L'EAU »

Les pesticides et leurs impacts sur l'environnement, la santé et la biodiversité font l'objet d'une attention grandissante dans la société. Et si l'on parle régulièrement de leur présence dans l'alimentation, c'est nettement moins le cas dans l'eau souterraine, d'où provient l'eau du robinet. En 2022, Canopea a voulu se pencher davantage sur ces substances présentes à très large échelle dans nos eaux wallonnes. Les recherches sur le sujet ont été synthétisées au sein d'un dossier intitulé « *Questions (im)pertinentes sur les pesticides dans l'eau* ».

Les ressources en eau wallonnes sont impactées par des concentrations en pesticides – et métabolites – importantes. Au fur et à mesure des analyses réalisées, l'étendue de cette contamination et la diversité des substances présentes sont mieux connues.

Ce dossier présente un état des lieux de la concentration en pesticides des ressources en eau souterraine dont 80 % sont consommées par les Wallon·ne·s.

Au sommaire :

- quelle(s) menace(s) représentent les pesticides et métabolites sur la qualité de notre eau ?
- comment nos captages sont-ils protégés ?
- les analyses sont-elles suffisantes et complètes ?
- l'eau du robinet est-elle à risque ?
- et surtout : que doit-on changer pour réduire à la source la présence dans l'eau de ces substances dangereuses pour la santé ?

8.2 VADEMECUM « FRICHES WALLONNES : FRICHTEMENT RICHES »

Face aux enjeux de réduction de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols, la mobilisation des friches apparait comme un moyen de mieux urbaniser la Wallonie. Si le « recyclage » foncier est un objectif vertueux, nous plaidons pour que l'avenir des friches soit examiné avec nuance et pertinence : leurs reconversions potentielles sont nombreuses – de la renaturation à l'urbanisation. Il est donc important de pas figer leur sort et d'envisager tous les scénarii de sortie de friches possibles en fonction du contexte dans lequel celles-ci se situent.

Le vade-mecum dresse des constats : la friche industrielle est la friche qui cache la forêt : une définition plus exhaustive doit être adoptée ; l'historique de productions et de réhabilitations des friches varient des années '70 à aujourd'hui ; il faut tenir compte de l'inventaire de leur richesse. Le vade-mecum formule des propositions en faveur de la réhabilitation : développer un outil de diagnostic des friches, élaborer des scénarii de sortie, recourir à la gestion temporaire – y compris pour la gestion de la biodiversité. Il se conclut par la liste de nos recommandations. Le document fera l'objet d'une publication sur le site de Canopea prochainement.

8.3 ANALYSE CRITIQUE POST INONDATIONS

La Wallonie a connu en juillet 2021 des inondations catastrophiques. Les conséquences environnementales, humaines et matérielles ont depuis lors disparu de la Une des médias, mais ce sont elles qui doivent motiver les réflexions et les décisions politiques, aujourd'hui, demain et après-demain.

Une analyse critique sur le sujet de la reconstruction après inondations a été réalisée au second semestre 2022. Elle rassemble de multiples informations techniques et historiques et est articulée en trois volets :

1) un épisode météorologique qui entraîne une catastrophe humaine et matérielle de grande ampleur ;
2) des conditions particulières : le terrain ;
3) où reconstruire, et comment ?

Cette analyse critique entend formuler des recommandations qui gardent le cap sur ce qu'il nous est possible de faire, allant de ce sur quoi nous n'avons qu'une emprise très limitée (la météo), vers le plus tangible et le plus opérationnel (l'urbanisme, l'aménagement du territoire). Elle veut rendre hommage aux citoyen·ne·s qui ont eu à subir de plein fouet les événements de juillet 2021 et leurs conséquences. À celles et ceux qui, dans toute la région, continuent à sensibiliser à la gravité de la situation, alors que la plupart préfèrent oublier, surtout s'il ne leur est rien arrivé.

8.4 ÉCHELLE HUMAINE

Échelle Humaine est une newsletter envoyée à des abonné·e·s et mise en ligne sur le site de Canopea. Le public-cible de cette newsletter sont les membres des CCATM.

Comme la Lettre des CCATM, qu'elle remplace depuis 2019, Échelle Humaine a pour objectif de former, de sensibiliser aux enjeux d'aménagement du territoire et d'apporter de la maîtrise dans les activités citoyennes, pour les membres des CCATM et pour toute personne intéressée. Chaque parution regroupe plusieurs articles autour d'une thématique, pour encourager une approche transversale des enjeux du développement territorial. L'accent est mis sur la résilience de notre territoire et de ses fonctions face à la crise sanitaire. Les thèmes sont étudiés de façon à faire émerger des pistes concrètes pour freiner l'artificialisation des sols, pour augmenter la qualité de vie, pour sensibiliser aux questions de mixité, densité et centralité.

En 2022, le numéro 8 d'Échelle Humaine était consacré à la rénovation tandis que les friches étaient à l'honneur du numéro 9.

Les articles publiés sont regroupés dans une rubrique spécifique du site de Canopea : https://www.canopea.be/category/thematiques/territoire/echelle-humaine/

Pour s'abonner : https://www.canopea.be/rejoignez-nous/newsletter/

9 - SANTÉ-ALIMENTATION

9.1 PROJET PESTICIDES

Les sources d'exposition aux pesticides sont variées. En effet, de nombreux pesticides et biocides sont en fait utilisés délibérément à domicile (comme la perméthrine en diffusion dans les prises anti-moustique), ou amenés par l'alimentation, la rénovation, le traitement des animaux domestiques.

Le projet s'est déroulé en plusieurs étapes : tout d'abord, la réalisation des prélèvements de poussières dans des habitations ainsi que la réalisation d'un questionnaire, qui investigue les produits phytopharmaceutiques que les personnes possèdent à la maison. Enfin, un travail de recherche a été effectué pour déterminer la source de chaque molécule. Les différentes législations ont été passées au peigne fin pour savoir si ces molécules sont autorisées comme produits phytopharmaceutique, comme biocide ou comme produit vétérinaire.

Trente-quatre molécules différentes ont été retrouvées au total chez les participant·e·s. Sur les 34 molécules retrouvées dans les échantillons, 18 sont autorisées en tant que produits phytopharmaceutiques en Belgique. Toujours parmi ces 34 substances, 12 sont autorisés à la vente comme biocide et 7 comme produits vétérinaires. On peut voir que certaines molécules ont des autorisations multiples, comme produit vétérinaire ET biocide par exemple (le fipronil et la perméthrine). 9 molécules ne sont autorisées dans aucune de ces bases de données. Certaines ont des longues persistances dans l'environnement (pour le lindane, il faut près de 1000 jours pour que 90 % de la substance soit dégradée) expliquant en partie leur présence en 2022.

Cette étude permet donc d'identifier les sources les plus probables des contaminations de pesticides dans les intérieurs de maison. La moitié proviendrait de l'agriculture, et l'autre moitié dépendrait des usages individuels, des caractéristiques des habitats, etc. Cette étude illustre également le manque cruel d'informations sur les usages de produits phytopharmaceutiques (nous disposons uniquement des données de ventes) mais également de biocide (aucun suivi n'est disponible). Sans ces informations, impossible d'évaluer la dispersion dans le temps et dans l'espace de ces produits, impossible d'évaluer si les mesures prises en technique agricole permettent effectivement de diminuer le risque de contamination des environnements directs.

9.2 PROJET DE SCIENCE CITOYENNE AIR : PHASE 2 MOBILE ET FIN DU PROJET

De 2021 à 2022, Canopea a travaillé et imaginé un projet « d'objectivation de la qualité de l'air en Wallonie et de science citoyenne ».

Ce projet se focalise sur les particules ultrafines (PM0,3) et le lien entre leur concentration et le trafic. De par leur petite taille, ces polluants sont supposés avoir d'avantages d'effets néfastes sur la santé. En effet, plus les particules sont fines, plus elles réussissent à se frayer un chemin à travers les voies respiratoires. Elles peuvent notamment atteindre la circulation sanguine via les poumons et les alvéoles et parvenir à tous les organes.

Peu d'informations sont disponibles à leur sujet. C'est pour pallier ce manque d'information et de législation des particules ultra fines que nous avons mené cette étude, en collaboration avec Telraam pour l'interprétation des données de mobilité et de qualité de l'air et avec la cellule qualité de l'air de l'ISSeP.

Sur base des résultats, des recommandations ont été rédigées à l'attention des autorités (régionales et communales) pour améliorer la qualité de l'air en ville.

Très concrètement, en 2022, nous avons effectué des mesures mobiles sur deux parcours (prédéfinis à Liège). Plus de 70 volontaires ont fait le parcours à vélo, à pied ou en voiture pour cartographier la pollution le long de ces parcours.

9.3 RÉSEAU ET RENCONTRES POLITIQUES

Au cours de 2022, Canopea a saisi de nombreuses opportunités pour rencontrer les acteur·rice·s actif·ve·s dans la santé environnementale à travers de nombreux contacts pour échanger sur de nombreux sujets liés à la santé-environnement, tels que l'alimentation, les ondes, les pesticides ou les perturbateurs endocriniens. Récemment, Canopea s'est également penchée sur la thématique de l'agriculture sociale, c'est-à-dire l'utilisation d'outils agricoles à des fins de soin et de bien-être.

À travers ces rencontres, nous avons pu créer divers partenariats, développer des projets, participer à des groupes de travail et représenter le secteur dans l'une ou l'autre instance.

À travers toutes ces rencontres, nous avons pu constater que la santé-environnementale était plus haut à l'agenda de certains acteurs clés du monde politique ou de la santé. De plus, ces nombreuses rencontres nous ont permis de renforcer notre réseau, étape essentielle à la création d'une plateforme en santé-environnement. Quelques exemples de structures rencontrées : des mutualités, l'UCLouvain, la Fédération Wallonne de Promotion de la santé, l'ECAS, le CFDD, le Centre Jacky Morrael, Nos Oignons, l'Observatoire de la santé du Hainaut, l'ISSEP, Nature et Progrès, Client Earth, Sciensano, différents cabinets ministériels (santé-environnement, santé, etc.).

9.4 ACCÈS POUR TOUS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

« Comment faciliter l'accès de tou·te·s, en particulier des publics fragilisés, à des produits alimentaires de qualité, tout en soutenant le développement de filières agroalimentaires locales, démocratiques, respectueuses de l'environnement, solidaires et économiquement viables ? » Nous avons tenté d'y apporter des réponses en interrogeant des acteur·rice·s de terrain et en co-organisant le 16 mars un événement à Monceau-Fontaine avec Espace Environnement, la Fédération des services sociaux (FdSS), l'Observatoire de la santé du Hainaut (OSH) dans le cadre du RAWAD, le Réseau des Acteurs wallons pour une Alimentation durable. Les actes sont disponibles via ce lien : https://www.canopea.be/wp-content/uploads/2022/05/RAPPORT-Fillieres%20locales%20qualite%20accessibles_FINAL.pdf

Au départ d'une remise en question de l'aide alimentaire pratiquée aujourd'hui, la première table-ronde explore pourquoi et comment renforcer la démocratie alimentaire et la participation des publics-cibles, levier incontournable selon nous pour renforcer l'accessibilité à une alimentation de qualité.

La seconde table-ronde aborde la question – assez rarement traitée – du prix juste, à la fois rémunérateur pour les producteur·rice·s et accessible pour tous. Définitions, recadrages, pistes de solutions, freins, leviers: trois économistes ont croisé leurs points de vue.

Des ateliers riches en témoignages de terrain et en partages ont permis d'explorer les potentiels de changement au travers de l'aide alimentaire, les tiers lieux nourriciers, la sécurité sociale de l'alimentation ou encore les initiatives de quartier.

9.5 DIAGNOSTIC DES CONSEILS DE POLITIQUES ALIMENTAIRES EN RÉGION WALLONNE

Approuvée par le Gouvernement wallon le 30 novembre 2018, la Wallonie s'est dotée d'une stratégie pour construire un système alimentaire durable intitulée « Manger Demain », incluant un référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie ».

Parmi les 10 mesures qui constituent le cadre opérationnel de la stratégie, figure celle qui concerne la « *mise en place de conseils de politique alimentaire (CPA) aux niveaux local et régional* » (mesure 2). Ceci démontre une volonté de « *coordonner, de faire du lien et de faciliter les initiatives locales et régionales en matière d'alimentation* » (selon les termes de la stratégie wallonne alimentation durable).

En collaboration avec Espace Environnement, nous avons obtenu une mission d'accompagnement de 10 porteur·euse·s de projets souhaitant mettre en place un Conseil de Politique Alimentaire avant 2024. La première activité de notre mission a été dédiée à la réalisation d'un état des lieux général des CPA wallons, de manière à établir un diagnostic de leur dynamisme en Wallonie en 2022.

Ce diagnostic global permettra de compléter et d'illustrer avec des expériences de terrain propres à la Wallonie, la note « *Les Conseils de Politiques Alimentaires : définitions, raison d'être et balises méthodologiques* » que nous avons rédigée au premier trimestre 2022.

Ce diagnostic a également permis d'identifier les besoins en accompagnement des porteurs de CPA, tant sur le plan individuel que collectif.

10 - MOBILITÉ - TOURISME

10.1 FISCALITÉ AUTOMOBILE

En 2022, Canopea a terminé la mise à jour de son benchmarking de la fiscalité automobile dans les États-membres de l'Union européenne (diffusé début 2023). Les enseignements confirment ceux du benchmarking réalisé en 2013 : la taxe de mise en circulation (TMC) peut, dans certaines conditions, être un excellent outil pour aider les citoyen·ne·s à acheter des véhicules raisonnables, correspondant à leurs besoins objectifs de mobilité et moins incidents sur l'environnement.

Les performances environnementales des voitures neuves vendues dans un pays dépendent bien évidemment de nombreux facteurs, notamment d'ordre socio-économique et culturel. La fiscalité peut cependant jouer un rôle non négligeable dans le choix d'un véhicule. Tout laisse à penser que c'est au moins le cas pour les 9 premiers pays du « classement CO_2 » (le premier pays étant celui où la moyenne des émissions de CO_2 des voitures neuves est la plus faible). Il s'agit de pays de traditions culturelles et de niveaux socio-économiques très variés : Pays-Bas, Malte, Portugal, Danemark, France, Irlande, Finlande, Grèce, Croatie. Tous ont en commun un niveau moyen de taxation à l'achat fort élevé ; la taxe à l'achat y est par ailleurs fortement corrélée aux émissions de CO_2 des véhicules.

10.2 NÉGOCIATIONS AUTOUR DES CONTRATS DE SERVICE PUBLIC (SNCB) ET DE PERFORMANCE (INFRABEL)

En 2022, ont été négociés et signés les nouveaux contrats de gestion entre l'État belge et les entreprises ferroviaires publiques. Ils définissent un cadre pour (1) l'offre de service public pour le transport intérieur de voyageurs (SNCB) et (2) la gestion de l'infrastructure ferroviaire (Infrabel) pour les dix prochaines années (2023-2032). Ils sont assortis d'une trajectoire budgétaire contraignante.

Par ailleurs, une vision « Rail 2040 », décrivant les objectifs à long terme, a été adoptée début mai 2022. Canopea a participé à l'avis du CCVF sur cette vision.

Les projets de contrats ont été proposés par les entreprises ferroviaires fin mai 2022, donnant lieu à un avis du CFDD, conjointement avec le Conseil Central de l'Économie (CCE) et le Conseil National du Travail (CNT). S'en est alors suivi un long processus de négociation, lors duquel Canopea a milité, en collaboration avec ses membres et d'autres organisations, pour l'allocation de davantage de budget au rail. Ces négociations ont mené à une augmentation totale de dotation des entreprises ferroviaires de 2 milliards d'euros sur 10 ans, à laquelle pourront s'ajouter 1 milliard d'euros sous forme de prêt pour Infrabel.

Les résultats de ces négociations sont globalement satisfaisants, même s'ils ne laissent entrevoir que peu d'améliorations significatives de l'offre ferroviaire (très faible ponctualité et de nombreuses annulations de trains) à court terme. En particulier, tant la vision Rail 2040 que les contrats ont ouvert la porte à la mise en place d'un système d'exploitation intégré autour de nœuds de correspondance, tel que soutenu par le projet Integrato.

10.3 RENOUVELLEMENT DU PERMIS DE LIÈGE AIRPORT

L'aéroport de Liège devait, en 2022, renouveler son autorisation pour l'exploitation de ses activités sur une période de 20 ans. Son permis était valable jusqu'au 2 janvier 2023. Plus précisément, le renouvellement concerne le permis d'environnement de l'aéroport et la régularisation urbanistique du parc à containeurs et du dépôt de sous-traitant (nettoyage des pistes et avions).

Une étude d'incidences environnementales (EIE), une enquête publique (entre mars et avril 2022) et une large consultation ont été menées dans le cadre du renouvellement du permis. À noter que l'AwAC a remis un avis défavorable pour l'accroissement de l'activité aéroportuaire de l'aéroport de Liège en raison ses effets sur le climat.

Le permis octroyé en août 2022 :

- limitait le nombre de mouvements à 50.000 par an pour les avions d'une masse au décollage équivalente ou supérieure à 34 tonnes ou de 19 sièges passagers ou plus ;
- limitait la quantité de bruit annuelle pendant la tranche horaire de 23h-6h (diminution linéaire d'année en année, 2023 étant prises comme année de référence).

Canopea a coorganisé une manifestation à Liège, a signé 2 cartes blanches et a préparé une audition au Gouvernement wallon (qui a eu lieu début 2023). De

nombreux contacts ont également été établis avec des associations mobilisées contre le développement des aéroports, et en particulier celui de Liège (Collectif Stop Alibaba, CLAP, Greenpeace, Dryade).

10.4 LE CATALOGUE DES SOLUTIONS GREEN KEY

Canopea met en œuvre l'écolabel international Green Key en Wallonie et à Bruxelles (volet francophone). Dans le cadre de ce programme, un catalogue de solutions durables a été construit. Ce dernier est né suite au constat que nous recevions régulièrement de la promotion d'organisations qui proposent des produits ou des services correspondant à la vision du label. Il nous était chaque fois demandé de transmettre les informations aux établissements labellisés ; cela est néanmoins devenu impossible vu la fréquence élevée de ces demandes. Parallèlement, les établissements labellisés et candidats au label sont demandeurs d'accompagnement afin de remplir les critères et de s'améliorer sur les aspects qui touchent à la durabilité dans leur exploitation.

Le catalogue des solutions permet de répondre à la demande d'accompagnement et à l'offre de produits et services durables. Les produits ou services proposés dans le catalogue suivent tous la vision du label et, pour certains, permettent une solution concrète pour répondre à des critères précis du référentiel Green Key.

Le catalogue, qui vient renforcer le rôle d'accompagnement que propose Canopea dans le cadre du label Green Key, est transmis depuis début 2023 à tous les établissements labellisés Green Key ainsi qu'aux opérateurs intéressés par la démarche pour les aider à obtenir le label.

11 - QUELQUES DOSSIERS TRANSVERSAUX...

11.1 RENOUVELLEMENT DES PÔLES DU CESEW ET PRÉSIDENCE PÔLE ENVIRONNEMENT

2022 a marqué l'année de renouvellement de l'ensemble des mandats, dont ceux de Canopea, des différents Pôles du CESE de Wallonie. Ce travail de coordination représente un travail conséquent. Ce renouvellement a été l'occasion d'effectuer un bilan du travail dans les différents pôles. Nous avons voulu évaluer la manière dont nous avons porté les mandats sur les cinq dernières années, l'impact que nous avons pu avoir dans les différents avis, les interactions avec nos associations membres sur ces sujets et la manière d'améliorer la représentation de Canopea au CESE de Wallonie.

Depuis son renouvellement en août 2022, Canopea assure la présidence du Pôle Environnement. Cela demande une implication supplémentaire de la Fédération au sein du Pôle pour la préparation et participations aux réunions du bureau, la préparation des AG, les réunions inter-présidents du CESE de Wallonie, etc.

11.2 REPRÉSENTATION DANS LES INSTANCES D'AVIS

L'implication de Canopea dans les différentes instances d'avis représente un travail très conséquent non seulement à travers la participation aux différentes réunions mais aussi au niveau de la préparation des dossiers et de la coordination avec les représentant·e·s de Canopea.

11.3 ÉLECTIONS 2024 : RÉDACTION DES MEMORANDUM

Dans le cadre des prochaines élections régionale et fédérale de 2024, Canopea s'est attelée au second semestre 2022 à la rédaction du mémorandum régional pour faire état des recommandations relatives aux différentes thématiques traitées par la Fédération. Une fois les memorandum régional et fédéral finalisés, Canopea rencontrera les partis et bureaux d'étude afin de leur exposer ces propositions.

12 - CELLULE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

En 2022, comme vous le savez, la Fédération a déménagé dans un nouvel espace de bureau près de la Gare de Namur. Déménager, pour un·e citoyen·ne, ça peut déjà être beaucoup, pour une association vieille de 50 ans qui a passé plus de 10 ans au même endroit cela représente une montagne d'objets, de documents, de matériel à trier, classer, etc. Sans parler de la mise en place des nouveaux systèmes

informatique et de téléphonie, les tâches furent très nombreuses et très variées.

Pour mener à bien tout ce bouleversement, nous avons fait appel à plusieurs prestataires dont voici un aperçu :

- durant la préparation du déménagement, Kewlox participait à la Quinzaine de l'Économie Circulaire, campagne de récupération de mobilier. Kewlow a repris les 34 bureaux qu'ils nous avaient vendus lors de notre emménagement à Mundo Namur. Nous étions leur premier client à faire un retour B2B. Leurs entrepôts étaient remplis de nos bureaux qui ont été réutilisés pour la création de bloc de rangement sur roulettes. L'économie circulaire dans toute sa splendeur. Toutes les armoires Kewlox ont trouvé place dans notre nouvel espace de travail ;
- la Ressourcerie namuroise est venue emporter tout ce que nous n'avons pas pu prendre avec nous (mobilier, micro-ondes, matériel de bureau, etc.);
- ETA La Lumière est venu chercher les documents sensibles qui devaient être détruits, il s'agissait de documents de comptabilité. Plus de 4 m^3 ont été détruit avant recyclage lors de ce procédé. Aujourd'hui, Canopea essaye de se passer le plus possible du support papier afin que cette situation ne se reproduise plus ;
- nous avons pu nous procurer des postes de travail plus petits, ainsi que des tables et chaises de réunion à la société Albeka qui ne fournit que de la seconde main ;
- de vrais déménageurs étaient nécessaires pour finaliser notre déplacement. Le professionnalisme et la gentillesse de l'équipe de Déménagement Michaux sur 2 chaudes journées du mois d'août restera dans les mémoires !

Ce déménagement a bien occupé l'équipe du secrétariat pendant quasi la moitié de l'année 2022, entre stress, sueurs, questionnements, joies et angoisses, mais le résultat est au rendez-vous en termes de qualité de travail pour l'équipe entière et pour les visiteur·euse·s et participant·e·s à nos réunions.

Le secrétariat a également fourni du support à l'équipe Communication de Canopea : soutien à la mise en ligne des analyses de nos publications Racines et Lianes, mise à jour de la liste des réunions d'information préalables, suivi des activités presse des grands journaux francophones rassemblé dans fichier récapitulatif afin de faciliter la vie des chargé·e·s de mission lors de la rédaction de leurs rapports d'activités.

En parallèle de cela, le travail de tous les jours : support administratif, réponses aux sollicitations téléphoniques, mises en page des documents sortants, organisation logistique des différents évènements de Canopea (assemblée générale, inauguration, etc.).

De son côté la comptabilité a été extrêmement sollicitée entre la réalisation des budgets et comptes des diverses conventions et subventions, et les multiples demandes aussi bien internes qu'externes.

CANOPEA
l'environnement en réseau

BOULEVARD E. MÉLOT 5
BTE 12 - 5000 NAMUR
081 39 07 50
MAIL : info@canopea.be
N° TVA : BE 0414 894 140
IBAN : BE85 5230 8020 2406